



« SI TU PRENDS MA PLACE, PRENDS AUSSI MON HANDICAP »

Cette action-phare de clubs, proposée à l'échelon du DM France, est déjà opérationnelle dans plusieurs clubs des District Sud et Sud-Est.

Elle rappelle aux automobilistes le respect des places de parking réservées aux personnes handicapées.

Une action qui s'inscrit parfaitement dans la démarche de « Partenaires dans la Cité » et de la mission handicap.

Un remarquable outil de relations publiques avec les mairies, les grandes enseignes de la distribution et les médias.

Un formidable support d'image et de notoriété pour les Lions.



MODE D'EMPLOI

INVENTAIRE DES BESOINS

Dans votre commune (voirie, parkings publics et supermarchés) :

- Recenser les emplacements, déjà équipés de panneaux de signalisation, réservés au stationnement des personnes handicapées
- Adresser une lettre au Maire afin de lui proposer la fourniture gratuite des plaques Lions à ajouter sur les supports existants.
- S'assurer que l'installation sera faite par les services techniques de la ville. Sinon, proposer la main d'oeuvre des Lions du club.
NOTA : un arrêté municipal sera probablement nécessaire.

COMMANDE DU MATÉRIEL

Après définition des quantités :

- Télécharger le bon de commande sur le site du district Centre-Est www.lions-france.org/centre-est, onglets « Humanitaire » et « Handicap » et adresser commande et chèque directement à «Lacroix Signalisation»
Prix unitaire : **22 € TTC.** port inclus pour une commande de 20 panneaux minimum.
- Désigner un Lion chargé de réceptionner et d'entreposer les plaques.

MISE EN PLACE

- Informer le Maire de l'arrivée du matériel.
- Prendre contact avec le service technique de la mairie.
- Suivre l'installation et accompagner le personnel communal dans la procédure de mise en place.

INAUGURATION

- Convenir d'une date avec le Maire.
- Lancer les invitations communes (libellé associant le maire et votre club) : service CCAS, associations de Handicapés, scolaires (pour leur apprendre à respecter le Handicap, ils sont très souvent prescripteurs), Office de Tourisme (pour la mise à jour de leurs informations visiteurs), gendarmerie, pompiers...

LES MÉDIAS

- Inviter les médias locaux à couvrir la cérémonie inaugurale et leur remettre un dossier de presse disponible en ligne sur www.lions-france.org, « Téléchargements » « Communication ».

ALTERNATIVE

- Les municipalités peuvent refuser ces panneaux. Dans ce cas cibler les grandes surfaces dont les emplacements « handicapés » sont privés.
- Double avantage : formidable pub pour le centre commercial et pour les Lions. Opportunité de rencontrer des personnes pouvant soit intégrer le Lionisme, soit devenir des sponsors potentiels.

